

pass'âge

cohabitation intergénérationnelle à Limoges

L'association Pass'âge recherche des hébergeants

étudiant :

Vous êtes étudiant ou en formation, majeur, et en recherche de logement ?

sénior :

Vous disposez d'une chambre libre dans votre logement ?

Une solution de logement solidaire et intergénérationnelle !



Pass'âge

10 avenue du Président Ramadier
87000 Limoges

Geneviève Bardy-Gaye : 06.60.73.98.47

Mégane Corbeau : 06.84.55.90.80

Caroline Reymond : 06.26.47.80.97

passage.limoges@gmail.com

L'association Pass'âge a pour objet de créer la mise en relation entre les offres des séniors et les demandes des jeunes.

Cette démarche citoyenne de solidarité entre les générations s'appuie sur l'échange et la présence rassurante d'une personne. Elle implique également une volonté de dialogue et de partage.

Deux chartes sont proposées :

- *Une charte formule solidaire* : une chambre contre une présence rassurante et des échanges entre jeune et sénior.
- *Une charte formule conviviale* : une chambre contre une présence et une indemnité mensuelle d'occupation (80€ maximum).

Le rôle de l'association est le suivant :

- Elle rencontre les personnes intéressées, séniors et jeunes.
- Après avoir relevé les attentes et étudié les profils, elle propose les binômes.
- Elle assure la mise en relation et le suivi de la cohabitation : signature de la charte, d'une convention d'hébergement et du bulletin d'adhésion (cotisation de 100€).

pass'âge

cohabitation intergénérationnelle à Limoges

L'association Pass'âge recherche des hébergeants

étudiant :

Vous êtes étudiant ou en formation, majeur, et en recherche de logement ?

sénior :

Vous disposez d'une chambre libre dans votre logement ?

Une solution de logement solidaire et intergénérationnelle !



Pass'âge

10 avenue du Président Ramadier
87000 Limoges

Geneviève Bardy-Gaye : 06.60.73.98.47

Mégane Corbeau : 06.84.55.90.80

Caroline Reymond : 06.26.47.80.97

passage.limoges@gmail.com

L'association Pass'âge a pour objet de créer la mise en relation entre les offres des séniors et les demandes des jeunes.

Cette démarche citoyenne de solidarité entre les générations s'appuie sur l'échange et la présence rassurante d'une personne. Elle implique également une volonté de dialogue et de partage.

Deux chartes sont proposées :

- *Une charte formule solidaire* : une chambre contre une présence rassurante et des échanges entre jeune et sénior.
- *Une charte formule conviviale* : une chambre contre une présence et une indemnité mensuelle d'occupation (80€ maximum).

Le rôle de l'association est le suivant :

- Elle rencontre les personnes intéressées, séniors et jeunes.
- Après avoir relevé les attentes et étudié les profils, elle propose les binômes.
- Elle assure la mise en relation et le suivi de la cohabitation : signature de la charte, d'une convention d'hébergement et du bulletin d'adhésion (cotisation de 100€).